



N°3 - JUILLET 2022

MON CANAL

La lettre d'actualités



EN CE MOMENT DANS LE COMPIÉGNOIS-NOYONNAIS



640 NICHOURS

distribués et disposés dans les jardins depuis le printemps



2 ANS DE TRAVAUX

de rescindement de l'Oise à partir de septembre



4 RÉUNIONS D'INFO-TRAVAUX

consacrées au rescindement de l'Oise entre juin et juillet

Restons connectés

compiegnois.noyonnais@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr



FAIRE PLACE AU CANAL...

Depuis le début de l'année, les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ont continué de se déployer sur notre territoire. La construction des quais de Ribécourt et Pimprez sur le canal latéral à l'Oise bat son plein et les travaux d'archéologie préventive et de libération des emprises autour de Clairoix, Choisy-au-bac, Thourotte et Montmacq s'achèvent. Ce sont désormais les chantiers du rescindement de l'Oise et de la construction de quatre ponts qui se préparent sur le secteur de Montmacq, Cambronne-lès-Ribécourt et Pimprez. Ces travaux démarreront dès cet été.

Avec l'intensification des chantiers, les premiers résultats de la démarche Grand Chantier, notamment destinée à favoriser l'emploi et l'économie localement, se concrétisent et la perspective de la signature du premier Contrat Territorial de Développement (CTD) prévue en septembre viendra enrichir la mise en œuvre de la démarche.

La multiplication des zones de chantiers doit aussi nous mobiliser fortement sur la sécurité. La Société du Canal Seine-Nord Europe en fait une priorité de tous les instants et pour tous : les habitants et usagers des territoires comme le personnel travaillant sur les chantiers. Chacun a son rôle à jouer ! Rappelons-nous que les chantiers sont des zones dangereuses et interdites au public. Nous comptons sur votre vigilance.

En parallèle de ces premiers chantiers, les études avancent dans le Noyonnais, le projet se précise et nous vous présentons une carte du tracé actualisé dans ce journal. Enfin, avec la sortie de la crise sanitaire et l'approche d'importants travaux, de nouveaux rendez-vous du Canal sont prévus dans vos communes et nous vous y attendons nombreux.

Ce troisième numéro de votre lettre d'information vous en dit davantage, au fil des pages, sur l'ensemble de ces sujets. Bonne lecture et bel été dans le Compiégnois et le Noyonnais !

Lyna Pobeda,
Directrice du territoire Compiégnois-Noyonnais

La Société du Canal Seine-Nord Europe est le maître d'ouvrage du projet. Établissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et l'Union européenne.

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



LE CANAL AVANCE

PRIVILÉGIER LA VOIE D'EAU

Utiliser le transport fluvial dès que cela est possible pour la logistique du chantier et à toutes les étapes de la réalisation du Canal, permet à la SCSNE de limiter l'encombrement du réseau routier et les nuisances pour les habitants tout en réduisant l'empreinte carbone du projet.

ZOOMS SUR...

Entre fin juin et début juillet, une séquence de réunions d'info-travaux notamment consacrée au rescindement de l'Oise, se tient à Pimprez, Montmacq, Ribécourt-Dreslincourt et Cambronne-lès-Ribécourt. Au programme de ces temps d'information : la présentation de ce chantier de grande ampleur et de son organisation locale.



Les 6 500 arbres plantés en mars 2021

à Chiry-Ourscamp sont surveillés attentivement. Une première phase de remplacement des plants morts a eu lieu durant l'hiver 2021-2022 et une seconde campagne est prévue l'hiver prochain. Ensuite, la parcelle fera l'objet d'opérations d'entretien annuel. Plus de 20 000 arbres supplémentaires ont par ailleurs été plantés cet hiver, dont 14 hectares à Chiry-Ourscamp et 3 hectares à Morlincourt.

Ce printemps 2022, des déblais de bois générés par la libération des premières emprises nécessaires à la construction du Canal ont été évacués par la voie d'eau.

En amont des opérations d'archéologie préventive et de l'accueil des futurs chantiers, plusieurs hectares ont été défrichés entre Clairoix et Cambronne-lès-Ribécourt dans le strict respect des prescriptions environnementales. À l'issue de ces déboisements, ce sont près de 4 000 tonnes de bois d'énergie coupé qui ont été broyées sur place, puis transbordées par barges de Montmacq à Ribécourt-Dreslincourt. Elles ont ensuite été acheminées jusqu'à une chaufferie biomasse située à Nesle où les copeaux sont utilisés pour réaliser des granulés de chauffage.

Grâce à sa proximité immédiate avec les sites de réalisation du Canal Seine-Nord Europe, le réseau des canaux existants (du sud au nord : l'Oise canalisée, le canal latéral à l'Oise, le canal du Nord et le canal Dunkerque-Escaut), est une opportunité pour la mise en œuvre d'une logistique fluviale durant le chantier.

L'utilisation du transport fluvial permet de transporter des volumes importants à un coût compétitif tout en préservant l'environnement et en évitant la saturation du réseau routier local.

Cette première opération d'évacuation dans le Compiégnais a déjà permis de remplacer environ 150 camions !

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE ET LES CANAUX EXISTANTS



DES QUAIS DÉJÀ DESSINÉS À RIBÉCOURT ET PIMPRESZ

Au bord du canal latéral à l'Oise (CLO) bientôt élargi et approfondi pour devenir le Canal Seine-Nord Europe entre Ribécourt-Dreslincourt et Passel, les parois étanches des nouveaux quais de Ribécourt et Pimprez sont maintenant réalisées.



Entre mi-février et début juin, sur les deux chantiers des quais de Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez, les entreprises ont procédé à la mise en place des palplanches pour constituer le rideau d'étanchéité des quais, à une vingtaine de mètres de l'actuel canal latéral à l'Oise.

Sur toute la longueur des futurs quais, des profilés en acier de plus de 12 m de long ont été enfoncés dans le sol par vibrations (vibrofonçage) puis à l'aide d'un mouton diesel (masse coulissante sur un mât) afin de s'ancrent en profondeur dans la craie.

Depuis début juin, avant le remblaiement entre le rideau principal de palplanches et un contre-rideau, des tirants sont positionnés pour renforcer l'aplomb de la paroi. Ces opérations s'accompagnent de la réalisation de poutres de couronnement, qui consiste à couler du béton sur la partie émergente du mur de palplanches, afin de stabiliser la paroi étanche dans le temps.

L'équipement des ouvrages pourra ensuite être réalisé, avec l'installation des échelles d'accès, des défenses d'accostage, des pare-chocs, des bollards (bites d'amarrage des bateaux) et de tous les dispositifs de sécurité. Puis, à compter du mois de septembre pour préserver la faune piscicole, les terres entre le canal latéral à l'Oise et les nouveaux quais seront excavées.

Une fois les travaux d'enrobés réalisés durant l'automne, les deux nouveaux quais entreront en service et permettront l'approvisionnement et l'évacuation des chantiers par voie fluviale pendant les quatre années de construction du Canal, avant de s'ouvrir à une exploitation commerciale à la mise en service du CSNE.

Quatre maisons démolies à Cambronne-lès-Ribécourt

en vue de l'édification d'un pont sur le canal latéral à l'Oise qui prolongera le nouveau pont sur le CSNE. Ces démolitions ont été reportées au mois de juin pour permettre à des nichées d'oiseaux présentes sur site de prendre leur envol avant les opérations. La construction des ponts de la RD 66 pourra débuter dès septembre.

DÉFINIR ET CONSTRUIRE LE BIEF DE MONTMACQ

FARID LAMRID



4 QUESTIONS À FARID LAMRID, RESPONSABLE DES ÉTUDES POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SECTEUR 1

Quelles sont vos missions au sein de la maîtrise d'œuvre du secteur 1 ?

La réalisation du secteur 1 du Canal est répartie entre les différentes sociétés du groupement Team'O+. Chez Tractebel, nous nous occupons du bief de Montmacq – la portion du Canal entre Cambronnelles-Ribécourt et Passel – pour lequel nous sommes notamment responsables des volets terrassement, géotechnique et assainissement. Sur ce bief construit essentiellement par élargissement du canal latéral à l'Oise, nous avons un gros travail sur le maintien de l'étanchéité de l'ouvrage préexistant.

En quoi consiste votre travail à ce stade du projet ?

Pour cette année, j'ai une double casquette, étude et terrain, ce qui est rare et très intéressant. Je procède à la fois à la poursuite des études de conception du bief de Montmacq et au pilotage de la construction des quais de Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez sur le canal latéral à l'Oise, qui seront livrés début 2023. À ce titre, je m'appuie sur une équipe de quatre personnes : un surveillant de travaux, une géotechnicienne et deux ingénieurs spécialisés qui sont eux sur le terrain à plein temps.

Comment intervenez-vous auprès des entreprises en charge des travaux ?

J'ai des échanges au quotidien avec le surveillant de travaux de mon équipe, et je me rends sur place chaque semaine, pour une réunion de chantier avec le groupement d'entreprises qui gère la construction des deux quais. Nous commençons par une visite complète des chantiers et poursuivons nos échanges en salle pour déterminer les suites à donner pour la bonne marche des travaux.

« Plusieurs projets en un, autant de défis techniques à relever. »

Qu'est-ce qui distingue ce projet d'autres infrastructures à vos yeux ?

D'abord sa finalité : réduire le transport routier au profit du fluvial, l'idée me plaît ! Et puis, c'est un projet structurant pour ma région, avec une dimension très environnementale, au cœur d'une nature que j'apprécie et parcours à titre personnel. Au-delà du Canal lui-même, le projet prévoit des aménagements du territoire, paysagers et écologiques. J'ai hâte de pouvoir en profiter moi-même d'ici quelques années, avec la gratification d'y avoir contribué !



QUI FAIT QUOI ?

LES COFINANCEURS

La Région Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme financent et pilotent le projet en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Europe au sein du conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe.

LE MAÎTRE D'OUVRAGE (MOA)

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

Le maître d'ouvrage est la personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal, il définit les objectifs de l'opération et ses exigences de qualité sociale, fonctionnelle, technique, économique et environnementale. Le MOA assure la faisabilité de l'opération, définit la localisation, le programme et le financement puis conclut les contrats d'études et d'exécution des travaux.

LE MAÎTRE D'ŒUVRE (MOE)

GROUPEMENT TEAM'O+

Sélectionné par le maître d'ouvrage sur la base des solutions proposées pour se conformer aux programmes, plannings et budgets établis, le maître d'œuvre mène les études de conception du projet puis supervise l'activité des entreprises pendant les travaux.

LES ENTREPRISES

Désignées par la Société du Canal Seine-Nord Europe dans le cadre de marchés publics, sur la base de critères techniques et financiers, les entreprises construisent le Canal. Elles interviennent à toutes les étapes des chantiers : travaux préparatoires, environnementaux, génie civil, etc.

LE COORDONNATEUR DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS)

QUALICONSULT

Le CSPS coordonne les interfaces des entreprises et veille à l'application des règles pour garantir la sécurité des équipes sur les chantiers et des riverains.

L'EXPLOITANT

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (VNF)

À la mise en service du Canal, VNF l'exploitera et assurera son entretien. Garant des conditions d'exploitation, il devient alors le responsable de la sécurité sur tout le périmètre de l'ouvrage.



POURQUOI CES FILETS JAUNES, VERTS OU ORANGE ?

À proximité des chantiers du Canal déjà en cours ou à venir, des zones délimitées par des filets de couleurs sont apparues ces derniers mois. Elles signalent des espaces à préserver ou à traiter de façon spécifique lors de la construction du Canal. Les filets orange indiquent la présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) dont la coupe, si elle est nécessaire, doit respecter un protocole strict pour éviter leur dissémination. Les filets jaunes délimitent des zones humides fragiles à éviter, et les verts, des zones naturelles protégées, pour la faune ou la flore.

LES NICHOURS DU CANAL, PREMIÈRE !



© Shutterstock

Dans le cadre des dispositifs de compensations environnementales, en décembre dernier, la Société du Canal Seine-Nord Europe a initié un programme de distribution de nichoirs destinés à accueillir des oiseaux délogés par les chantiers du Canal dans le Compiégnois. 13 Communes et 18 écoles du secteur ont été impliquées et 573 nichoirs ont été distribués chez les particuliers volontaires qui ont pu les installer dans leur jardin. Plébiscitée et mobilisatrice, l'opération sera suivie pendant les cinq prochaines années et étendue aux autres territoires du Canal avant le début de leurs travaux.

LES PROCHAINS CHANTIERS DU SECTEUR 1



Pont de liaison RD 40 / RD 932
 Une liaison routière est créée au sud de Pimprez, avec un franchissement de 78 m passant sur le Canal Seine-Nord Europe.

Ponts de la RD 66
 Encadrant un pont de 105 m de long sur le Canal Seine-Nord Europe, deux ponts de 46 m sont construits sur l'Oise et le canal latéral à l'Oise pour la continuité de la RD 66.

Section de route fermée courant septembre 2022* sauf pour les riverains

Siphon du Moulinet
 Affluent naturel de l'Oise, le ruisseau du Moulinet est canalisé dans un tunnel passant sous le Canal Seine-Nord Europe pour rejoindre le nouveau lit de l'Oise.

Déversoir de Montmacq
 Ouvrage majeur pour la régulation des crues, il permettra aux eaux de l'Oise de se déverser dans le Canal en cas de montée des eaux au-delà d'un certain seuil, afin de limiter les inondations.

- Tracé du Canal Seine-Nord Europe
- Nouveau lit de l'Oise
- Canal ou cours d'eau existant
- Lit actuel de l'Oise
- Limite communale
- Route existante
- Route à créer
- Route rétablie
- Route fermée

* Dates données à titre indicatif et susceptibles d'évoluer en fonction de la poursuite des études des entreprises, des aléas de chantier et des conditions météo.

FOCUS TRAVAUX

DÉVIER L'OISE À MONTMACQ

Pour libérer la place nécessaire au Canal entre Thourotte et Montmacq, le cours de l'Oise doit être déplacé vers l'est. Les travaux de création du nouveau lit de la rivière démarrent en juillet, pour une durée de 24 mois.

Quels travaux sont programmés ?

Le nouveau lit de l'Oise en 2 parties :
 + un tronçon de 650 m en aval, au sud-ouest de Montmacq
 + un tronçon de 2,9 km entre le pont de la voie communale Thourotte – Montmacq et celui de la RD 66 au nord de Montmacq

2 ouvrages hydrauliques :
 + un déversoir entre le nouveau lit de l'Oise et le futur Canal
 + un siphon enterré pour faire passer le ru du Moulinet

3 nouveaux ponts sur la RD 66
 enjambant successivement l'Oise rescindée, le Canal Seine-Nord Europe et le canal latéral à l'Oise. Les deux ponts existants sur le canal latéral à l'Oise et l'Oise naturelle seront déconstruits.

1 nouvelle route à Pimprez
 avec un franchissement du Canal créant une liaison entre la RD 40 et la RD 932

Calendrier prévisionnel*

- JUILLET – AOÛT 2022** • Installation des emprises et sondages géotechniques
- SEPTEMBRE 2022** • Fermeture ponctuelle d'une portion de la RD 66
- SEPT. 2022 – OCT. 2023** • Travaux de rescindement de l'Oise
- SEPT. 2022 – JUIN 2023** • Construction du siphon du Moulinet
- SEPT. 2022 – JUIL. 2024** • Construction des ponts de la RD 66
- OCT. 2022 – FÉV. 2024** • Construction du pont sur la future liaison entre la RD 40 et la RD 932
- NOV. 2023 – JUIL. 2024** • Construction du déversoir de Montmacq

LE RESCINDEMENT EN 4 ÉTAPES



1. CREUSEMENT
 Le nouveau lit est creusé à l'est de l'actuelle Oise. L'eau de la nappe phréatique affleure rapidement.



2. RACCORDEMENT
 Des connexions sont ouvertes entre les deux lits. La rivière emprunte progressivement son nouveau lit.



3. AVANT LA MISE EN SERVICE
 Les anciens bras sont coupés par des barrages. La faune aquatique est pêchée puis libérée dans le nouveau lit.



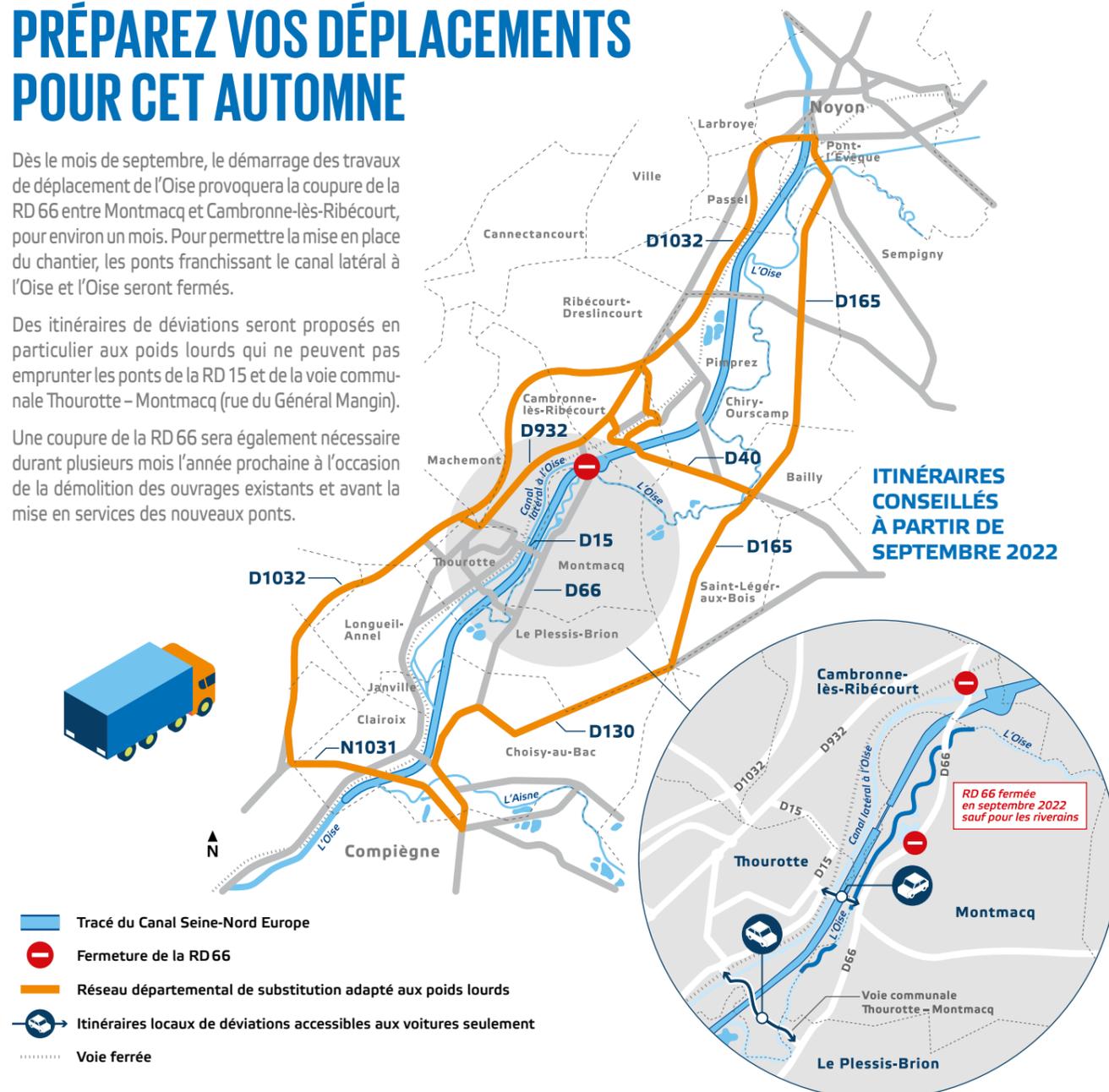
4. REMBLAIEMENT
 Les terres issues du creusement sont utilisées pour remblayer l'ancien lit dans l'attente de l'aménagement du Canal.

PRÉPAREZ VOS DÉPLACEMENTS POUR CET AUTOMNE

Dès le mois de septembre, le démarrage des travaux de déplacement de l'Oise provoquera la coupure de la RD 66 entre Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt, pour environ un mois. Pour permettre la mise en place du chantier, les ponts franchissant le canal latéral à l'Oise et l'Oise seront fermés.

Des itinéraires de déviations seront proposés en particulier aux poids lourds qui ne peuvent pas emprunter les ponts de la RD 15 et de la voie communale Thourotte - Montmacq (rue du Général Mangin).

Une coupure de la RD 66 sera également nécessaire durant plusieurs mois l'année prochaine à l'occasion de la démolition des ouvrages existants et avant la mise en services des nouveaux ponts.



Itinéraires et dates fournis à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de chantier.

SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la signalisation des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux entrées et sorties de camions.
- Utilisez les voies et chemins réservés à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ? Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

LE CANAL TRAVAILLE POUR L'EMPLOI LOCAL



La démarche Grand Chantier qui accompagne la réalisation du Canal, met en place des dispositifs spécifiques pour permettre aux habitants et aux acteurs économiques de bénéficier pleinement du projet, avec, à la clé, des emplois et des opportunités de développement.

Avec le démarrage des chantiers dans le Compiégnois, la démarche Grand Chantier se concrétise sur notre territoire. Aujourd'hui, les quelque 400 emplois* générés par le Canal Seine Nord-Europe occupent 152 résidents des Hauts-de-France et 80 % des candidatures spontanées sont régionales. Sur les 80 entreprises déjà impliquées dans le projet, une sur quatre est localisée dans les Hauts-de-France et cette proportion est en hausse avec la passation des premiers marchés travaux.

Par le biais de ses marchés, la Société du Canal Seine-Nord Europe permet à des entreprises de petite taille de se positionner pour contribuer à la construction du Canal. C'est d'ailleurs un groupement de 9 entreprises de taille intermédiaire ou PME dont 2 sont situées dans les Hauts-de-France, qui a été retenu pour réaliser les travaux du rescindement de l'Oise et de deux rétablissements routiers.

Les cahiers des charges des marchés de la SCSNE prévoient également des clauses d'insertion pour favoriser l'accès à l'emploi pour tous. Déjà 62 personnes ont pu bénéficier du dispositif, dont 27 habitants de l'Oise.

Depuis le début de l'année, la SCSNE a participé à de nombreux événements organisés ou soutenus par les partenaires de la démarche (Région, Département, État, Pôle emploi, CCI) pour informer de plus en plus largement, via des forums, salons, webinaires ou journées portes ouvertes, des opportunités d'emploi et de formation offertes par le Canal. D'autres rencontres sont d'ores et déjà programmées pour le second semestre 2022 dont la *Semaine des métiers du Canal sur le Compiégnois-Noyonnais* qui se tiendra du 10 au 14 octobre.

* Équivalents temps plein travaillés. Chiffre : fin du 1^{er} trimestre 2022



Ils en parlent mieux que nous ! Retrouvez les témoignages de personnes en insertion sur le Canal sur la page YouTube : LE CANAL CRÉATEUR D'ACTIVITÉ



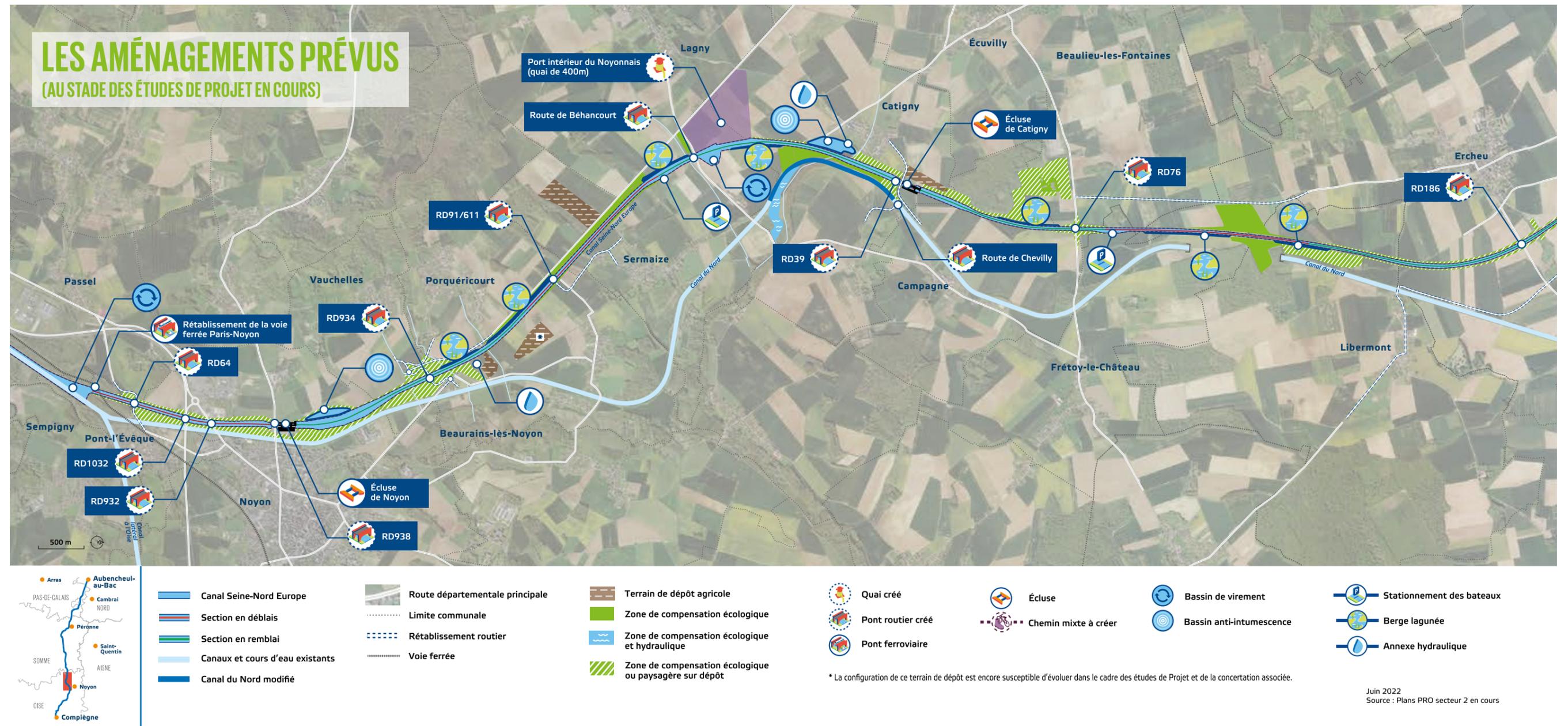
INFORMER ET ACCOMPAGNER

Dès les phases d'étude, la Société du Canal Seine-Nord Europe a inscrit la participation et l'information au cœur de la réalisation du Canal. Une communication imprimée ou animée, diffusée ou affichée, en ligne et sur le terrain, se développe au fil des besoins, pour donner à voir et comprendre toutes les facettes du projet. Avec le démarrage des chantiers, l'information se renforce encore avec des réunions d'info-travaux et des dispositifs ciblés et ajustés aux perturbations.

Pour témoigner et échanger, utilisez l'adresse e-mail dédiée à notre territoire : compiegnois.noyonnais@scsne.fr



OÙ EN EST-ON DANS LE NOYONNAIS ?



LA POURSUITE DES ÉTUDES



L'écluse de Noyon © SCSNE / ONE-AEI

Dans le Noyonnais, les études de conception détaillée se poursuivent. La Société du Canal Seine-Nord Europe, en concertation avec les élus et la profession agricole, continue d'optimiser l'insertion du projet dans le territoire. Cela concerne en particulier les dépôts de terres à vocation agricole ou paysagère, les rétablissements routiers, et l'insertion paysagère des écluses de Noyon et de Catigny.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA VOIE FERRÉE PARIS-NOYON



Vue architecturale du pont-rail © SNCF Réseau / Systra

Par ailleurs, les études du rétablissement de la voie ferrée Paris-Noyon, menées par SNCF Réseau, ont permis de préciser l'aménagement qui sera réalisé au niveau des communes de Passel et de Pont-l'Évêque. Une nouvelle voie ferrée sera construite au-dessus du Canal Seine-Nord Europe et se raccordera à la voie ferrée actuelle, au sud du pont ferroviaire existant qui franchit le canal du Nord.

INFORMEZ-VOUS SUR LE CANAL DANS LE NOYONNAIS

Fin 2022, la Société du Canal Seine-Nord Europe reviendra à la rencontre du public pour présenter le projet tel qu'il sera réalisé. Plusieurs réunions publiques d'information seront alors programmées pour les habitants du territoire Noyonnais.

Retrouvez les dates de ces prochaines réunions sur la page du territoire dès le mois de septembre :

<https://canal-seine-nord-europe.fr/Le-Canal-dans-le-Compiégnois-Noyonnais>



GRAND ANGLE

EN AVAL DU CANAL, L'OISE S'OUVRE AU GRAND GABARIT

MAGEO, LA MISE AU GABARIT EUROPÉEN DE L'OISE, DE COMPIÈGNE À CREIL

Autre maillon du réseau de transport fluvial Seine-Escaut visant à créer un grand corridor économique et écologique entre le bassin de la Seine et celui de l'Escaut, le projet MAGEO prolonge en aval, celui du Canal Seine-Nord Europe sur 42 kilomètres.

Sous la maîtrise d'ouvrage de Voies Navigables de France (VNF), le projet consiste à aménager la rivière Oise pour permettre le passage des bateaux de gabarit européen (180 mètres de long et 4 400 tonnes de charge). Le chenal de navigation sera amené à 4 mètres de profondeur et le tracé sera modifié dans certains secteurs.

Déclaré d'utilité publique le 22 avril 2022, le projet MAGEO va continuer de s'affiner en concertation avec le territoire avant de faire l'objet d'une nouvelle enquête publique en 2023, en vue d'obtenir son autorisation environnementale. En cohérence avec la réalisation du CSNE, VNF prévoit d'engager les 4 années de travaux MAGEO en 2024.

#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers

 Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Pour en savoir plus
sur ce sujet :
mageo-concertation.fr



© Damien Lachas